



République Française
Département de la Haute-Savoie

Extrait des Registres des Délibérations CONSEIL MUNICIPAL de LATHUILLE

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mille vingt six et le **30 mars** à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Hervé BOURNE, Maire

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Qui ont voté : 15

Date convocation : 24 mars 2026

Présents : Hervé BOURNE, Jérôme CAPRON, Stéphanie JOSSERAND, Josette OUDIN, Maxime BERTHE, Laurence MIGNOT, Théry GRAS, Gwénaëlle DUNAND-CHATELLET, Laurence DOIRE, Mike DOS SANTOS, Sophie CAVAGNOD, Fabien ANDRE, Robert MARECHAL, Audrey GUEGAN, Robert ZONI,

Absents, excusés : 0

Ont donné procuration : 0

A été nommé secrétaire de séance : Madame Josette OUDIN

DL2026-27

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU CNAS (Comité National d'Action Sociale)

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués locaux du CNAS (Comité National d'Action Sociale du personnel communal), dont la durée du mandat est calée sur celle du mandat municipal.

Le CNAS participe à la rédaction et à la gestion des politiques d'actions sociales des collectivités territoriales adhérentes et émet des avis et des recommandations sur les orientations politiques en la matière. Le CNAS gère aussi la budgétisation de ces politiques.

Après avoir sollicité les candidatures et procédé au vote à main levée,

Sont candidats : Madame **Sophie CAVAGNOD**

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité

- **DECIDE** de procéder à la désignation à main levée, du délégué au CNAS

Considérant les résultats du vote : 15 voix

- **DÉSIGNE** Madame Sophie CAVAGNOD, déléguée au CNAS
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'assurer l'exécution de la présente délibération.

Le maire,
Hervé BOURNE



La secrétaire de séance,
Josette OUDIN

